

Assemblée Générale du 21 janvier 2018

Salle d'Honneur de CERILLY

Le président, Christian COQUELIN souhaite la bonne année 2018 et remercie de leurs présences : les pêcheurs présents ainsi que tous les bénévoles de l'association, Eric COGNET (Président AAPPMA St Bonnet), Patrick AUJON (Secrétaire FFPSC de l'Allier), Monsieur ARTIGAUD Daniel (Maire d'Isle et Bardais) et Monsieur Olivier FILLIAT (Maire de Cérilly).

Exercice 2017

1) Vente de cartes de pêche

Cartes	Evolution	
Interfédérale majeure	+19	
Majeure Départementale	-10	
Découverte Femme	-4	
Mineure	0	
Découverte	-9	
Journée	+3	
Vacances	-4	

Le total des ventes de cartes toutes confondues s'élève à 378 soit 3 de moins que l'exercice 2016.

2) Manifestations 2017

• Pêche de nuit du 21 au 23 avril

Pêche de nuit organisée par l'AAPPMA, 24 équipes étaient en compétition.

• Enduro du 08 au 11 juin

Enduro organisé par les Sapeurs Pompiers au profit de leurs pupilles, 45 équipes.

Enduro du 30 juin au 02 juillet

Enduro organisé par l'AAPPMA, 35 équipes.

• Pêche de nuit du 29 septembre au 01 octobre

Pêche de nuit organisée par l'AAPPMA, 30 équipes.

2017 restera une bonne année pour les manifestations autour de l'étang de Pirot, autant par le nombre que le comportement des participants.

3) Frayères artificielles

Les frayères artificielles ont été installées le 17 février ; nettoyées et rangées le 09 septembre.

Le niveau optimal minimum pour l'installation des frayères artificielles est de 12,60m.

4) Contrôle de cartes par notre garde particulier

Durant l'année 2017, 828 contrôles de carte ont été effectués autour de l'étang. Parmi ces cartes 498 sont de l'Allier dont 124 de Cérilly, le reste proviennent de 27 départements différents.

5) Alevinage

Pour l'hiver 2017/2018, l'alevinage a été de :

- 686kg de carpes
- 300kg de gardons
- 113kg de tanches
- 131Kg de brochets
- 50Kg de Black-bass

Pour un montant total de 6944€.

6) Pêche au coup

La Fédération de Pêche Sportives Eau Douce a organisé un championnat de pêche au feeder 2^{ème} Division Nationale du 04 au 06 août sur l'étang de Pirot.

7) Renouvellement Bail

Le bail de l'étang de Pirot a été renouvelé fin d'année 2017 entre l'ONF (propriétaire) et la Fédération de Pêche de l'Allier. L'AAPPMA de Cérilly reste gestionnaire de l'étang.

Compte rendu Financier 2017

Les comptes financiers sur l'exercice 2017 sont en excédants.

Exercice 2018

1) Dates à retenir

- Nettoyage des abords de Pirot samedi 03 février
- Ouverture de la carpe samedi 31 mars
- Ouverture du brochet et du sandre mardi 01 mai
- Assemblée Générale Extraordinaire vendredi 04 mai Isle et bardais
- Ouverture du Black-bass samedi 09 juin (no-kill)
- Fermeture de la rive ouest aux véhicules dimanche 18 novembre
- Fermeture totale de la pêche lundi 31 décembre

2) Manifestations 2018

Les dates retenues par le bureau pour nos manifestations pêche à la carpe sur l'année 2018 sont :

- -Pêche de nuit les 20, 21 et 22 avril organisée par l'AAPPMA
- -Enduro les 22, 23 et 24 juin organisé par l'AAPPMA
- -Pêche de nuit les 04, 05, 06 et 07 octobre organisée par l'AAPPMA

Les dossiers sont en études, ils seront mis à dispositions aux pêcheurs sur le site internet de la fédération courant février.

Une demande pour une manifestation du Fédération Française Pêche Sportive au Coup sur l'étang de Pirot pour les 15 et 16 septembre 2018 est validée par le bureau.

3) Prix des cartes de pêche en 2018

Cartes	Prix	Prix	
	2018	2017	
Interfédérale majeure	96€	95€	+1€
Majeure Départementale	76€	74€	+2€
Découverte Femme	33€	32€	+1€
Mineure	20€	20€	0€
Découverte	6€	6€	0€
Journée	12€	12€	0€
Hebdomadaire	32€	32€	0€

4) Dépositaires

Nos dépositaires sont :

Office de Tourisme
 Place du Champ de Foire
 03350 CERILLY

- Intermarché
 Route de Moulins
 03360 AINAY LE CHATEAU
- Café La Taverne
 8 Place Jean Jaurès
 03160 YGRANDE
- Terralim
 Nicolas Devaux
 18 Avenue de la Vigne au Bois
 03350 CERILLY
- Camping des Ecossais
 La Salle
 03360 ISLE ET BARDAIS

Fin de l'assemblée générale à 11H30.

« Amis pêcheurs, respectez les abords de l'étang : n'allumez ni feu, ni barbecue, nettoyez votre emplacement. »